DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE/COMMANDE PUBLIQUE Réf.:

BRON
Tradition & Innovation

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID: 069-216900290-20230922-20230920DEC121-AU

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro: 20230920DEC121

Objet: Accord-cadre insertion sociale et professionnelle pour des prestations de nettoyage et interventions apparentées lot 2 et lot 4

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la première procédure adaptée réalisée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, relative à l'insertion sociale et professionnelle pour des prestations de nettoyage et interventions apparentées – lots 1, 2, 3, 4 et 5,

VU que seule une offre hors délais a été reçue pour le lot 2 et pour le lot 4, ces 2 lots ont été déclarés infructueux,

VU la procédure de marché sans publicité, ni mise en concurrence réalisée conformément à l'article R. 2122-2 du Code de la Commande publique,

DECIDE

Article 1 : de signer l'accord-cadre suivant :

- Titulaire: REGIE DE QUARTIER REUSSIR L'INSERTION A BRON 69500 BRON
- Dénomination du marché : Insertion sociale et professionnelle pour des prestations de nettoyage et interventions apparentées
- Lot 2 : Mise en place des équipements de collecte
- Montant maximum : 45 000 € H.T. par an
- Durée : 8 mois renouvelable 3 x 1 an
- Procédure utilisée : Procédure sans publicité ni mise en concurrence

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID: 069-216900290-20230922-20230920DEC121-AU

Article 2 : de signer le marché suivant :

• Titulaire: REGIE DE QUARTIER REUSSIR L'INSERTION A BRON – 69500 BRON

• Dénomination du marché : Insertion sociale et professionnelle pour des prestations de nettoyage et interventions apparentées

• Lot 4 : Nettoyage des Sanisettes publiques

• Montant maximum : 20 000 € H.T. par an

• Durée : 8 mois renouvelable 3 fois x 1 an

• Procédure utilisée : Procédure sans publicité ni mise en concurrence

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 5 : Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur <u>www.telerecours.fr</u> dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,